

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : SURPLUS Marseille

Site inspecté : Marseille 15^{ème}

Date de l'inspection: 13/03/2019

INSPECTION

Constat de l'inspecteur : LES VOIES DE CIRCULATION SONT ENCOMBRÉES ET NE PERMETTENT PAS L'ACCÈS ET L'INTERVENTION DES SERVICES DE SECOURS AUX BÂTIMENTS ET AIRES DE STOCKAGE.

Ecart aux dispositions de : Art 6.1.4 l'AP du 10/04/2007 :

Les voies de circulation et les accès aux bâtiments et aires de stockage sont dimensionnés, et maintenus dégagés, notamment pour permettre l'accès et l'intervention des services de secours.

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant
Fonction et Signature

EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : *(suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)*

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition de mise en demeure	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Commentaires :		

L'inspection le :

 Fiche soldée le :

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : SURPLUS Marseille

Site inspecté : Marseille 15^{ème}

Date de l'inspection: 13/03/2019

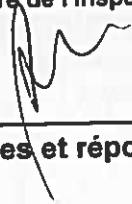
INSPECTION

Constat de l'Inspecteur : AUCUNE VANNE PERMETTANT DE GÉRER LA RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES ET DES EAUX D'EXTINCTION D'INCENDIE N'A ÉTÉ TROUVÉE SUR LE SITE.

Ecart aux dispositions de : Art 4.11 de l'AP du 10/04/2007 :
 [...] une vanne de sectionnement située en amont du point de raccordement au réseau pluvial communal, et en aval du séparateur-décanteur et du bassin tampon [...] devra pouvoir être actionnée.

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

 Représentant de l'exploitant
 Fonction et Signature

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

EXPLOITANT

DREAL

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition de mise en demeure	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Commentaires :

L'inspection le :

 Fiche soldée le :

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

3

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : SURPLUS Marseille

Site inspecté : Marseille 15^{ème}

Date de l'inspection: 13/03/2019

INSPECTION

Constat de l'Inspecteur : LE STOCKAGE DE PNEUS USAGÉS DÉPASSE LA LIMITE DE 2M³ PRESCRITE PAR L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL. ILS N'ONT PAS DE PLACE DÉDIÉE ET SONT ENTASSÉS LE LONG DE LA VOIE D'ACCÈS AU HANGAR NORD DU SITE.

Ecart aux dispositions de : Art 6.2.3 de l'AP du 10/04/2007 :

Les pneumatiques usagés sont entreposés dans des conditions propores à prévenir le risque d'incendie. La quantité entreposée est limitée à 2m³

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'Inspection

Représentant de l'exploitant
Fonction et Signature

EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : *(suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)*

DREAL

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui Non
 Proposition de mise en demeure Oui Non
 Proposition d'arrêté complémentaire Oui Non

Commentaires :

L'Inspection le :

 Fiche soldée le :

